

CONDITIONS SPECIFIQUES DE VENTE DES OFFRES MAXI SMILE

Les prix mentionnés aux présentes conditions particulières sont exprimés TTC. La souscription à l'offre MAXI SMILE vaut acceptation des Conditions Spécifiques de Vente de cette offre, comme énuméré ci-dessous.

Forfaits de la gamme MAXI SMILE

Les offres MAXI SMILE s'adressent exclusivement aux particuliers sous réserve d'une utilisation raisonnable des services. Pour les appels et SMS seules les communications à usage privé entre individus sont autorisées, exception faite des communications vers numéros courts, spéciaux ou surtaxés. Les communications qualifiées d'illimitées ne sont autorisées qu'entre deux individus et pour un usage privé.

Aucun frais d'activation ou d'achat de carte SIM n'est appliqué à l'ouverture de la ligne.

Le forfait MAXI SMILE Ho'e

L'abonnement forfaitaire MAXI SMILE Ho'e au tarif Mensuel TTC de 910 F comprend

- 1h d'appel depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local et vers l'international *
- Appels illimités soir et week-end depuis Tahiti, Moorea et Bora Bora vers les n° Vodafone
- SMS illimités 24h/24 depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local
- Internet 50 Mo

Option 3Go d'internet mobile pour 200 F par mois.

Options d'appel depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local et vers l'international *

2h à 1200 F par mois

4h à 2400 F par mois

8h à 4800 F par mois

Ces options ne sont disponibles que sur cette offre.

Le forfait MAXI SMILE Piti

L'abonnement forfaitaire MAXI SMILE Piti au tarif Mensuel TTC de 1 890 F comprend

- 2h d'appel depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local et vers l'international *
- Appels illimités soir et week-end depuis Tahiti, Moorea et Bora Bora vers n° Vodafone
- SMS illimités 24h/24 depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local
- Internet 4 Go

Le forfait MAXI SMILE Toru

L'abonnement forfaitaire MAXI SMILE Toru au tarif Mensuel TTC de 2 890 F comprend

- 3h d'appel depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local et vers l'international *
- Appels illimités soir et week-end depuis Tahiti, Moorea et Bora Bora vers n° Vodafone
- SMS illimités 24h/24 depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local
- Internet 6 Go

Le forfait MAXI SMILE Maha

L'abonnement forfaitaire MAXI SMILE Maha au tarif Mensuel TTC de 3 890 F comprend

- 4h d'appel depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local et vers l'international *
- Appels illimités soir et week-end depuis Tahiti, Moorea et Bora Bora vers n° Vodafone
- SMS illimités 24h/24 depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local
- Internet 8 Go

Soir : tous les jours de 20h à 6h. Week-end : du vendredi 20h au lundi 6h.

* Tant que le crédit d'appel du forfait n'a pas été épuisé, la durée des appels internationaux vers les pays listés plus bas est décompté du quota d'heures du forfait. Ainsi dans le forfait les communications vers l'international et les communications locales sont facturées au tarif des communications locales.

Les numéros internationaux spéciaux ou surtaxés (incluant les destinations par satellite) sont exclus et sont automatiquement facturés hors forfait au tarif indiqué plus bas (groupe 6).

* La liste des pays qui peuvent être appelés avec les minutes du forfait est donnée ci-dessous.

Les appels, SMS et Internet hors forfait sont facturés en fonction de la grille tarifaire hors forfait.

Les appels illimités soir et week-ends sont restreints à 200 numéros différents Vodafone ou Vini par mois, au-delà les appels sont facturés en hors forfait. Les appels illimités excluent les numéros courts, spéciaux, et surtaxés. Mais il n'y a pas de contrainte sur la durée totale de ces appels soirs et week-ends.

Les SMS illimités depuis toute la Polynésie française vers tout opérateur local sont restreints à 200 numéros différents par mois. Au-delà de ces seuils de 200 numéros les SMS sont facturés au tarif hors forfait. Les SMS surtaxés ne sont pas inclus dans les SMS illimités. Mais il n'y a pas de contrainte sur le nombre total de ces SMS émis.

Les Go inclus dans le forfait ne sont consommables que depuis le réseau Vodafone en Polynésie française.

Offres anniversaire #8ans

Pour tout nouvel abonnement avec engagement, un cadeau anniversaire 8 ans est offert sans changement du prix initial du forfait. Ce cadeau dépend de la durée d'engagement choisit mais ne dépend pas du type d'engagement sélectionné : avec remise sur forfait ou avec remise sur téléphone. Ainsi pour un engagement sur 12 mois, 25% de ressources (appels et internet) sont offerts, et pour un engagement sur 24 mois, 50% d'appels et d'internet sont offerts. Ces ressources sont octroyées, par l'agent de vente, à l'activation de la ligne. Le cadeau anniversaire ne s'applique que sur les ressources du forfait de base, et non sur les options (notamment celles de Smile Hoe).

De plus pour les clients déjà engagés avec remise sur forfait ou remise sur téléphone, quelle que soit la durée de l'engagement et la date initiale de leur engagement, un cadeau leur est fait. Ce cadeau est à aller chercher sur l'application mobile dans la section cadeau. Le cadeau consiste en 25% d'appels et d'internet additionnels et gratuits. En fin d'engagement tout abonné (même s'il avait bénéficié du cadeau +25%) peut obtenir les +50% d'appels et d'internet en s'engageant pour 24 mois (avec remise sur téléphone ou remise sur forfait).

Facturation

L'abonné peut recevoir sa facture gratuitement via e-mail et SMS, et peut souscrire à l'option d'envoi de la facture papier par courrier pour 250 F par mois.

Crédits supplémentaires de communication

L'Abonné peut à tout moment acheter des crédits supplémentaires de communication voix, SMS ou débit internet, aussi appelés recharges, en point de vente revendeurs, en boutiques Vodafone ou online (à travers mon.vodafone.pf ou recharge.vodafone.pf).

Recharge	minutes d'appels locaux	ou Nombre de SMS locaux	ou Go d'internet en local	Crédit Bonus inclus	durée de validité
200	8	25	0.4	bonus Data only 200 F	7 jours
500	20	62	1	bonus Data only 500 F	15 jours
1000	40	125	2	bonus Data only 1000 F	30 jours
2000	80	250	4	bonus Data only 2000 F	30 jours
5000	200	625	10	bonus Data only 5000 F	60 jours

Une recharge peut être activée de plusieurs façons :

- En entrant *1111*CodeDeLaRecharge# et envoi pour recharger sa propre carte
- En entrant *1111*CodeDeLaRecharge*MSISDN# et envoi pour recharger la carte d'un autre client Vodafone
- En allant sur le site recharge.vodafone.pf le client peut activer une recharge papier déjà en sa possession ou même acheter une recharge et l'activer.
- En utilisant mon.vodafone.pf le portail de self-service de Vodafone.

Les crédits des recharges sont utilisés après les ressources des forfaits.

Pour les appels internationaux, le crédit de la recharge est consommé en tenant compte du tarif hors forfait correspondant à la destination appelée et du plan utilisé.

Tarification des communications hors forfait

Les communications appels, SMS et débit internet, réalisés au-delà ou en dehors du forfait MAXI SMILE choisi, sont facturées aux tarifs hors forfait comme suit :

Appels :

Tarif pour les appels Hors Forfait en F TTC/min.	Toutes les offres Maxi Smile
vers numéro local	25
vers destination du Groupe 1	33
vers destination du Groupe 2	40
vers destination du Groupe 3	68
vers destination du Groupe 4	129
vers destination du Groupe 5	176
vers destination du Groupe 6 (Autres Sat et Exclusions)	1000

Tous les appels sont facturés à la seconde pour les destinations des groupes 1, 2, 3 et 4, et sont facturés à la minute pour les destinations des groupes 5 et 6.

SMS :

Tarif pour les SMS en F TTC/SMS émis	Toutes les offres Maxi Smile
vers numéro local	8
vers destination internationale	88

Internet :

Tarif Data	Toutes les offres Maxi Smile
Trafic internet en local	1000 F/ Go

Liste des destinations du groupe 1, vers lesquelles les appels sont inclus dans le quota d'heures du forfait

Cette liste de plus de 100 destinations est valide au 1 mai 2021 et est susceptible d'évoluer encore avec le temps. Toutes les destinations avec une étoile/astérisque ont un ou plusieurs sous réseaux exclus (sous réseau à valeur ajoutée ou partie couverte par satellite) voir liste plus bas.

Dans la zone géographique Europe (préfixe +3 et +4) sont inclus dans le groupe 1, les 23 pays suivants :

Indicatif	Destination
(+49)	Allemagne
(+43)	Autriche
(+357)	Chypre
(+45)	Danemark
(+34)	Espagne *
(+33)	France *
(+350)	Gibraltar
(+30)	Grèce
(+36)	Hongrie *
(+353)	Irlande *
(+354)	Islande
(+423)	Liechtenstein
(+352)	Luxembourg
(+47)	Norvège
(+31)	Pays Bas
(+48)	Pologne
(+351)	Portugal
(+40)	Roumanie *
(+44)	Royaume Uni *
(+378)	Saint-Marin
(+421)	Slovaquie
(+46)	Suède
(+420)	Tchèque (Rép.)

En Asie du Sud Est (préfixe +6) sont inclus dans le groupe 1, les 8 pays suivants :

Indicatif	Destination
(+61)	Australie *
(+673)	Brunei
(+62)	Indonésie
(+60)	Malaisie
(+64)	Nouvelle Zélande
(+63)	Philippines
(+65)	Singapore
(+66)	Thaïlande

En Asie du Nord (préfixe +8) sont inclus dans le groupe 1, les 10 pays suivants :

Indicatif	Destination
(+880)	Bangladesh
(+855)	Cambodge
(+86)	Chine
(+82)	Corée du Sud
(+852)	Hong Kong
(+81)	Japon
(+856)	Laos
(+853)	Macao
(+886)	Taiwan
(+84)	Vietnam *

En Asie Centrale (préfixe +9) sont inclus dans le groupe 1, les 16 pays suivants :

Indicatif	Destination
(+966)	Arabie Saoudite
(+973)	Bahreïn
(+975)	Bhoutan
(+971)	Emirats Arabes Unis
(+91)	Inde
(+98)	Iran
(+972)	Israël *
(+965)	Koweït
(+961)	Liban
(+976)	Mongolie
(+977)	Népal
(+92)	Pakistan
(+94)	Sri Lanka
(+993)	Turkménistan (Rép. du)
(+998)	Ouzbékistan
(+967)	Yémen (Rép. Arabe du)

En Amérique Latine (préfixe +5) sont inclus dans le groupe 1, les 23 destinations suivantes :

Indicatif	Destination
(+54)	Argentine
(+591)	Bolivie *
(+5997)	Bonaire (anc. Antilles Néerlandaises)
(+55)	Brésil
(+56)	Chili *
(+57)	Colombie
(+506)	Costa Rica
(+5999, 5996)	Curaçao (anc. Antilles Néerlandaises)
(+503)	El Salvador
(+590)	Guadeloupe
(+502)	Guatemala
(+594)	Guyane Française
(+504)	Honduras
(+596)	Martinique
(+52)	Mexique
(+507)	Panama
(+595)	Paraguay
(+51)	Pérou *
(+5994)	Saba (anc. Antilles Néerlandaises)
(+508)	Saint-Pierre & Miquelon
(+5993)	St. Eustatius (anc. Antilles Néerlandaises)
(+598)	Uruguay
(+58)	Vénézuëla

Dans la zone de préfixe +2 sont inclus dans le groupe 1, les 9 destinations suivantes :

Indicatif	Destination
(+244)	Angola
(+20)	Egypte
(+298)	Feroe (Iles) - Danemark
(+299)	Groenland
(+230)	Maurice (Ile)
(+264)	Namibie
(+234)	Nigéria
(+262)	Réunion et Mayotte
(+268)	Swaziland

En Amérique du Nord (préfixe +1) sont inclus dans le groupe 1, les 13 destinations suivantes :

Indicatif	Destination
(+1907)	Alaska
(+1268)	Antigua & Barbuda
(+1441)	Bermudes
(+1)	Canada
(+1345)	Cayman (Iles)
(+1809, 1829, 1849)	Dominicaine (Rép.)
(+1)	Etats-Unis
(+1671)	Guam
(+1808)	Hawaii
(+1670)	Mariannes (Iles)
(+1787, 1939)	Puerto Rico
(+1721)	St. Maarten
(+1340)	Vierges (Iles - USA)

Parmi les destinations incluses dans le groupe 1, destinations pouvant être appelées à l'intérieur du forfait au tarif local, les sous réseaux suivants de ces destinations sont exclus :

Pays	Sous réseaux exclus
Australie	Australia - Satellite Services (+611451, +611452, +611453, +611471)
Bolivie	Bolivia Rural (+5912, +5913, +5914, +5919)
Chili	Chili - Rural (+5645920, +562196, +562198, +5611, +5615, +56612, +56613, +56614, +56615, +56616, +562197, +5632196, +5632197, +5632198, +5633196, +5633197, +5633198, +5634196, +5634197, +5634198, +5635196, +5635197, +5635198, +5641196, +5641197, +5641198, +5642196, +5642197, +5642198, +5643196, +5643197, +5643198, +5645196, +5645197, +5645198, +5651196, +5651197, +5651198, +5657196, +5657197, +5657198, +5658196, +5658197, +5658198, +5652196, +5652197, +5652198, +5653196, +5653197, +5653198, +5655196, +5655197, +5655198, +5661196, +5661197, +5661198, +5663196, +5663197, +5663198, +5664196, +5664197, +5664198, +5665196, +5665197, +5665198, +5667196, +5667197, +5667198, +5671196, +5671197, +5671198, +5672196, +5672197, +5672198, +5673196, +5673197, +5673198, +5675196, +5675197, +5675198, +5644, +564297, +564337, +564397, +564535, +566337, +566397, +566497, +567137, +567197, +567337, +567379, +567597, +56617, +56618, +56619, +562572, +562593, +562788, +564237, +5665970, +567397, +562868, +5645924, +5645921, +5645922, +5645923, +5665971, +5665972, +5651195, +5665233, +5622572, +5622593, +5622788, +5622868, +56228905, +56228906, +56228907, +56228908, +56228909, +5622917, +5622929, +5622930, +5622993, +5622997, +5645235, +56452197, +56452198, +56452920, +56452921, +56452922, +56452923, +56452924, +5642237, +5642297, +5643237, +5643297, +5663237, +5663297, +5671237, +5671297, +5673237, +5673279, +5673297, +5675297, +56342196, +56332196, +56332197, +56332198, +56342197, +56342198, +56352196, +56352197, +56352198, +56422196, +56422197, +56422198, +56432196, +56432197, +56432198, +56452196, +56522196, +56522197, +56522198, +56532196, +56532197, +56532198, +56552196, +56552197, +56552198, +56572196, +56572197, +56572198, +56582196, +56582197, +56582198, +56632196, +56632197, +56632198, +56642970, +56642971, +56642979, +56652196, +56652197, +56652198, +56652970, +56652971, +56652972, +56672198, +56712196, +56712197, +56712198, +56722196, +56722197, +56722198, +56732196, +56732197, +56732198, +56752196, +56752197, +56752198)
Espagne	Spain Special Services (+3451, +3470, +34901, +34902, +34904)
France	France - Mobile - Globalstar (+3363800, +3364000, +3364001, +3364002, +3364003, +3364004, +3375077, +3375076) France –VAS (+338, +3310, +3350, +33510, +33511)
Hongrie	Hungary Premium Services (+3621360)
Irlande	Universal Access (+353818)
Israël	Israel Palestine (+97222, +97242, +97282, +97292) Israel Palestine Mobile (+97256, +97259)
Pérou	Peru Rural (+5111, +5118, +5110, +51448, +51548, +51648, +51748, +51848, +51418, +51428, +51438, +51518, +51528, +51538, +51568, +51618, +51628, +51638, +51658, +51668, +51678, +51728, +51738, +51768, +51828, +51838, +517354)
Roumanie	Romania - Directory Assistance (+40118932) Romania - Special Services (+4033851, +4033951, +4033751, +4034951)
United Kingdom	United Kingdom – Mobile Others (+4477530) United Kingdom National Call (+44870) United Kingdom National Call Plus (+44871, +44872, +44873) United Kingdom Personal No (+4470, +4478933, +4476433, +4475890, +4474179)
Vietnam	Vietnam - VAS 1 (+841800, +84198, +84106, +84108, +84109, +84801) Vietnam - VAS 2 (+8419008, +8419009) Vietnam - VAS 3 (+841900)

Ces préfixes correspondent à des numéros surtaxés ou à des régions desservies par satellite.

Pays par région pour les appels internationaux

Les destinations sont classées en 5 groupes plus un (pour les destinations non contenues dans les groupes de 1 à 5).

Destinations du groupe 1 :

Pays listés ci-dessus avec leurs exclusions.

Destinations du groupe 2 :

Destination	code de pays/ destination	Destination	code de pays/ destination
Afghanistan	93	Kirghizistan (Rép. du)	996
Afrique du Sud	27	Montserrat	1664
Andorre	376	Nicaragua	505
Anguilla	1264	Nouvelle Calédonie	687
Arménie	374	Oman	968
Aruba	297	Palau	680
Bahamas	1242	Qatar	974
Barbade	1246	Russie (1)	70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 79
Belize	501	Sainte-Lucie	1758
Croatie	385	Saint-Kitts & Nevis	1869
Dominique	1767	Saint-Vincent & Grenadines	1784
Equateur	593	Samoa Américaines	1684
Erythrée	291	Soudan	249
Ethiopie	251	Tadjikistan	992
Grenade	1473	Trinidad & Tobago	1868
Irak	964	Turques & Caïques (Iles)	1649
Jamaïque	1876	Turquie	90
Jordanie	962	Ukraine	380
Kazakhstan	77	Vierges (Iles - GB)	1284
Kenya	254		

(1) Le sous réseau Russia Mobile Satellite (7954) ne suit pas le tarif du groupe 2 mais suit le tarif des réseaux Autre.

Destinations du groupe 3 :

Destination	code de pays/destination	Destination	code de pays/destination
Albanie	355	Lesotho	266
Azerbaïdjan (Rép. d')	994	Lettonie (Rép. De)	371
Belgique	32	Libye	218
Benin	229	Lituanie	370
Biélorussie	375	Macédoine	389
Bosnie-Herzégovine	387	Mali	223
Botswana	267	Malte	356
Bulgarie	359	Marshall (Iles)	692
Cameroun	237	Moldavie (Rép. de)	373
Cap-Vert	238	Monaco	377
Corée du Nord	850	Mozambique	258
Djibouti	253	Myanmar (Union de)	95
Estonie	372	Niger	227
Fidji	679	Ouganda	256
Finlande	358	Rwanda	250
Gabon	241	Serbie	381
Gambie	220	Suriname	597
Géorgie	995	Syrie	963
Ghana	233	Tanzanie	255
Guyana	592	Togo	228
Haiti	509	Wallis & Futuna	681
Italie	39		

Destinations du groupe 4 :

Destination	code de pays/destination	Destination	code de pays/destination
Algérie	213	Mauritanie	222
Ascension Iles	247	Micronésie	691
Burkina Faso	226	Papouasie Nouvelle Guinée	675
Burundi	257	Sainte-Hélène	290
Centre-Afrique	236	Salomon	677
Comores	269	Samoa Occidentales	685
Congo (Rép. Dém.)	243	Sénégal	221
Congo Brazzaville	242	Seychelles	248
Cook Iles	682	Sierra Leone	232
Côte d'Ivoire	225	Slovénie	386
Cuba	53	Somalie	252
Guinée	224	Suisse	41
Guinée Bissau	245	Tchad	235
Guinée Equatoriale	240	Tokelau	690
Libéria	231	Tonga	676
Madagascar	261	Tunisie	216
Malawi	265	Vanuatu	678
Maldives	960	Zambie	260
Maroc	212	Zimbabwe	263

Destinations du groupe 5 :

Destination	code de pays/destination
Antarctique	672
Falkland (Iles)	500
Kiribati	686
Nauru	674
Niue	683
Norfolk (Australie)	6723
Sao Tome & Principe	239
Tuvalu	688

Destinations du groupe 6 :

Les destinations du groupe 6 sont toutes les destinations qui ne sont pas dans les groupes de 1 à 5 plus les exclusions des pays de ces mêmes groupes 1 à 5.

Service de plafonnement

L'Abonné peut fixer une limite de crédit mensuelle (plafonnement) au-delà de laquelle, il bénéficie uniquement de la possibilité de recevoir des communications.

L'Abonné peut faire évoluer son plafonnement, en contactant le 8989 ou en informant Vodafone par écrit. Vodafone disposera de 7 jours ouvrés pour intégrer l'évolution sollicitée dans ses systèmes informatiques.

Le plafond minimum dépend de l'offre MAXI SMILE choisie.

MAXI SMILE			
Ho'e	Piti	Toru	Maha
Au forfait mensuel	Au forfait mensuel	forfait mensuel + 1 000 F	forfait mensuel + 1 000 F

Le plafonnement s'applique aux dépenses de communication voix ou SMS ou internet au-delà du forfait choisi et des crédits supplémentaires éventuellement acquis.

Report de crédits

Les crédits « voix », « sms » et « internet mobile » du forfait choisi éventuellement non utilisés sur un cycle de facturation considéré sont reportés sur le cycle de facturation suivant. Ces crédits reportés sont ceux consommés en premier, les crédits du mois en cours ne commencent à être décomptés qu'après épuisement du crédit reporté.

Les crédits non utilisés des options du Smile Hoe, et du cadeau anniversaire 8 ans pour tous les forfaits Smile, sont aussi reportés.

Les crédits « voix », « sms » et « internet mobile » ne peuvent être reportés deux fois consécutivement. A défaut d'utilisation sur le cycle de facturation suivant, ils sont en conséquence définitivement perdus.

Engagement

Le client n'est pas obligé de s'engager, mais s'il le fait il pourra bénéficier d'une réduction soit sur le montant d'acquisition de son téléphone, soit sur le montant de son forfait mensuel.

La durée d'engagement dans le cas d'une remise sur l'acquisition d'un téléphone est de 24 mois.

Dans le cas d'une remise sur le montant récurrent des mensualités, les durées d'engagement sont 12 ou 24 mois.

Montants des remises pour engagements 12 ou 24 mois :

Remise	Maxi Smile Ho'e	Maxi Smile Piti	Maxi Smile Toru	Maxi Smile Maha
pour engagement 12 mois	60 F	200 F	200 F	200 F
pour engagement 24 mois	120 F	400 F	400 F	400 F

Fonctionnement et évolution des forfaits MAXI SMILE

L'abonné peut changer de type de forfait au-delà d'un (1) mois d'ancienneté, sur le forfait dont il est demandé la modification, si l'Abonné souhaite augmenter le montant de son forfait. Et il reste engagé jusqu'à la fin de la période de son engagement initial s'il s'était engagé en bénéficiant d'une remise sur téléphone.

L'abonné peut changer de type de forfait passé un délai de trois (3) mois d'ancienneté sur le forfait dont il a demandé la modification si l'Abonné souhaite réduire le montant dudit forfait. Si l'Abonné a été engagé suite à une remise sur téléphone, il doit s'acquitter du remboursement de la différence entre la remise précédent le changement de forfait et celle du nouveau forfait. Et il reste engagé jusqu'à la fin de la période de son engagement initial.

Pour tout Abonné, qui s'était engagé et avait bénéficié d'une remise sur forfait, tout changement de type de forfait entraîne la remise à zéro de la durée d'engagement du nouveau forfait. Ce qui entraîne donc un redémarrage de la durée de l'engagement, durée qui sera fonction du type de remise.

La modification de forfait sera mise en œuvre sur le cycle de facturation suivant la demande.

A défaut de changement, le type de forfait choisi par l'abonné est reconduit mensuellement et automatiquement.

L'abonné choisit parmi les deux cycles de facturation suivants 15 ou 22 chaque mois.

Paiement d'avance

L'Abonné peut choisir d'effectuer un paiement d'avance sur lequel sera décompté le montant de ses forfaits et dépenses de communication.

Procédure de résiliation

En cas de demande de résiliation de la part de l'abonné, si ce dernier a contracté l'abonnement depuis moins de six mois et que cet abonnement a été contracté avec un vendeur conseil, l'abonné devra faire parvenir un courrier écrit et motivé de résiliation – avec accusé de réception - au « service Vendeurs Conseils RDO - Auae, BP 335 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française ».

Dans tous les autres cas de résiliation, l'abonné devra faire parvenir un courrier écrit et motivé de résiliation – avec accusé de réception - au « service au Résiliation Vodafone RDO - Auae, BP 335 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française ».

Pendant sa procédure de résiliation, l'abonné reste redevable de l'abonnement ainsi que des communications passées.

Lors de la résiliation de son abonnement, tout crédit ou toute ressource non utilisés sera perdu. Il est donc conseillé à l'Abonné d'épuiser ce crédit ou ces ressources avant de procéder à la résiliation.

Le départ définitif n'est pas considéré comme un motif légitime de résiliation sauf si l'abonné peut justifier qu'un événement imprévisible est survenu en cours de contrat l'empêchant d'en poursuivre l'exécution.

Dans le cas de motif non légitime, les frais de résiliation sont calculés sur 100% de la somme des forfaits mensuels manquants de la première année et sur 25% de la somme des forfaits mensuels manquants de la deuxième année.

En cas de résiliation pour motif légitime les frais de résiliation ne seront pas appliqués dans leur totalité par Vodafone :

- Si le client résilie durant la première année de son engagement :
 - S'il avait bénéficié d'une remise sur téléphone il devra rembourser la totalité de la remise consentie sur téléphone.
 - S'il avait bénéficié d'une remise sur forfait il devra rembourser la somme des remises consenties sur chacun des montants de forfait.
- Si le client résilie durant la deuxième année de son engagement et qu'il avait bénéficié d'une remise sur téléphone ou de remises sur forfait il devra rembourser 25% de la somme des forfaits mensuels manquants de la deuxième année.